

ÉDITORIAL

Les inégalités au sommet

Les PDG des cinq premières entreprises mondiales de textile qui empochent en quatre jours ce que leurs ouvrières mettront toute une vie à gagner. Bill Gates (Microsoft), Jeff Bezos (Amazon) et l'investisseur Warren Buffett qui, à eux trois, possèdent autant que... 160 millions d'Américains, soit la moitié de la population des États-Unis. Plus de 80 % des richesses créées l'an dernier qui a bénéficié à... 1 % de la population. Les exemples, aussi éloquents qu'écoeuvrants, abondent dans le rapport passionnant qu'a publié, lundi, l'ONG britannique Oxfam. Celle-ci ne s'est pas fondée sur des élucubrations de gauchistes ou des chiffres manipulés par des nostalgiques de l'Union soviétique, mais sur des études fournies par des organisations aussi révolutionnaires que le Crédit suisse ou la Banque mondiale. La diffusion de son rapport ne doit rien au hasard, alors que s'ouvre aujourd'hui le traditionnel sommet de Davos, cette station suisse où se retrouve chaque année le gotha de l'économie mondiale.

Voilà un beau sujet de réflexion pour les participants à ce forum dont le thème est cette année : « créer un avenir commun dans un monde fracturé ». Si l'on n'attend rien de Donald Trump,

qui ne considère donc pas la Confédération helvétique comme « un pays de m... », si l'on n'attend rien de ce personnage dont la réforme fiscale va presque exclusivement bénéficier au 1 % des Américains les plus riches, l'on espère en revanche que cette question des inégalités se trouvera au cœur du discours qu'Emmanuel Macron va prononcer aujourd'hui.

L'explosion des inégalités n'est pas seulement condamnable d'un point de vue moral. Elle est aussi dangereuse sur les plans économique et politique. Elle peut menacer la croissance, qui semble enfin de retour. Elle risque d'engendrer les populismes, lorsque des populations qui se sentent laissées pour compte ne croient plus en la démocratie. La plupart des dirigeants occidentaux apparaissent aujourd'hui préoccupés par ce problème, mais bien peu acceptent de prendre le taureau par les cornes et d'affronter ces dirigeants de multinationales toujours plus avides, qui créent de la richesse (surtout pour eux) et s'arrangent pour ne pas payer d'impôts. Il fut un temps, pas si ancien, où un grand patron américain, Henry Ford, expliquait qu'il ne devait pas gagner plus de 20 fois le salaire de ses ouvriers. Ce temps semble aussi révolu que celui des Mercury ou des Mustang.

ÇA VA FAIRE DU BRUIT

Hidalgo, haro ! sur le diesel. Au nom de la bataille qu'elle poursuit contre la pollution de l'air et « pour ne pas laisser un scandale sanitaire se développer », la maire de Paris a annoncé, dans un entretien au « Monde », que les véhicules diesel d'avant 2005 seront interdits dans la capitale « au premier semestre 2019 ». Ensuite, en 2022, viendra le tour des véhicules essence de 1997 à 2005 et diesel de 2006 à 2010, « pour arriver à la fin du diesel à Paris en 2024 ».



« Les intelligences artificielles les plus abouties ont moins de sens commun qu'un rat », affirme le chef de la recherche sur l'intelligence artificielle de Facebook, le Français Yann Le Cun.

13,4 degrés Celsius, cette température moyenne annuelle place 2017 au 5^e rang des années les plus chaudes, annonce Météo France

sur **sudouest.fr**

Actifed, Fervex, Dolirhume : une dizaine de médicaments sont interdits de publicité.

Le coup de crayon de Large et Xrbs



ENTRETIEN

« Il faut simplifier les règles d'urbanisme »

LOGEMENT La présidente de la fédération nationale des promoteurs immobiliers, Alexandra François-Cuxac, espère des assouplissements

« Sud Ouest » Vous participez aux réunions pour élaborer le projet de loi Elan sur le logement. Que contient cette réforme ?

Alexandra François-Cuxac (1) C'est un projet de loi ambitieux, indispensable à ce stade de la maturité de l'économie. Il faut mettre de la souplesse et de la vitalité dans l'outil de production et de construction. Est recherchée la baisse du coût du logement, sans que cela se réduise à la production de logements sociaux. La loi en prévoit toujours plus dans les programmes immobiliers, ce qui fait augmenter la production de logements libres. Cette péréquation est compliquée. Les organismes HLM doivent créer des logements de leur cœur de métier, et veiller à une mixité sociale à l'intérieur de leur parc. Ils doivent pouvoir vendre une partie de leur patrimoine, et poursuivre l'objectif de logements sociaux à l'échelle d'une ville ou d'un quartier, plutôt qu'à celle de chaque programme.

La réforme touche-t-elle également les promoteurs privés ?

La sphère privée doit être capable de conduire sa transformation en favorisant aussi la mixité dans ses programmes. Il faut lui donner les outils pour livrer un volume en accession à la propriété, comme on le fait pour le locatif avec le dispositif Pinel. Cela passe par des incitations fiscales auprès des propriétaires qui ont besoin ou envie de vendre leur terrain pour agir sur le foncier. Par exemple, les exonérer de plus-value à 100 % s'ils vendent à un bailleur social.



Alexandra François-Cuxac : « Il faut retrouver un équilibre entre les promoteurs privés et les bailleurs sociaux ». PHOTO DR

Le projet de loi prévoit de s'intéresser aux délais de recours. Qu'est ce que cela vous inspire ?

Il faut les accélérer. La production de 35 000 logements privés est bloquée par les recours, cela paralyse tout le système. C'est le résultat de la complexité des règles et de la mauvaise, ou du manque, de concertation citoyenne. Il faut assouplir les règles d'urbanisme en numérisant les PLU et en consultant les fédérations d'actes de bâtir et d'aménager. La concertation est mal faite, avec des enquêtes publiques souvent bâclées »

« La concertation est mal faite, avec des enquêtes publiques souvent bâclées, il faut davantage intégrer les citoyens aux décisions. Enfin, les magistrats doivent réduire les délais d'instruction.

Comment voyez-vous l'évolution de l'aménagement des villes ?

Quel modèle adopter pour le secteur périurbain ? Il faut se poser la question des constructions au plus proche des bassins d'emploi afin de limiter les transports et la circulation. Dans les zones rurales, l'aménagement s'étudie en fonction de l'emploi et des équipements numériques. On doit être au côté des collectivités locales pour répondre aux besoins et à la hausse de la démographie. Il faut produire un urbanisme apaisé pour éviter les conflits avec les gens déjà sur le territoire et ne pas reproduire ce que l'on voit avec les grandes surfaces. On a besoin de lien social. L'opérateur privé devient un acteur économique de ville.

Recueilli par Pierre Sabathié

(1) Alexandra François-Cuxac dirige la société AFC Promotion, à Biarritz.